

Règlement particulier du jeu de grattage de La Française des Jeux accessible par internet dénommé « ROYAUME D'OR »
(Applicable à compter du 3 février 2025)

Article 1
Cadre Juridique

Le présent règlement particulier est pris en complément des Conditions générales de l'offre des jeux en ligne de La Française des Jeux publiées sur www.fdj.fr, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Article 2
Emissions d'unités de jeu et prix

Le jeu est fractionné en plusieurs émissions d'unités de jeu : chaque émission est répartie en blocs de 9 000 000 unités de jeu. Le prix de vente de l'unité de jeu est fixé à 5 euros. Le joueur valide sa mise, débitée sur les disponibilités de son compte FDJ, en cliquant sur le bouton « JOUEZ 5 € ».

Article 3
Lots

Pour chaque bloc, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
2 lots de	500 000 €	1 000 000 €
3 lots de	10 000 €	30 000 €
10 lots de	1 000 €	10 000 €
200 lots de	500 €	100 000 €
10 000 lots de	150 €	1 500 000 €
15 100 lots de	100 €	1 510 000 €
10 000 lots de	60 €	600 000 €
74 000 lots de	50 €	3 700 000 €
60 000 lots de	40 €	2 400 000 €
80 000 lots de	30 €	2 400 000 €
140 000 lots de	20 €	2 800 000 €
160 000 lots de	15 €	2 400 000 €
1 000 000 lots de	10 €	10 000 000 €
700 000 lots de	5 €	3 500 000 €
2 249 315 lots formant un total de		31 950 000 €

Le montant du lot indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global de l'unité de jeu et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains liés à plusieurs zones de jeux gagnantes au sein de la même unité de jeu.

Article 4
Description du jeu

4.1. L'unité de jeu comporte deux zones de jeu cliquable, réparties comme suit :

- Une zone de jeu dénommée « NUMEROS GAGNANTS » composée de six couronnes en or ;
- Une zone de jeu dénommée « VOS NUMEROS » composée de dix-huit fleurs de lys.

4.2. Les éléments inscrits sous la zone de jeu « NUMEROS GAGNANTS » sont six numéros, inscrits en chiffres.

4.3. Les éléments inscrits sous la zone de jeu « VOS NUMEROS » sont dix-huit numéros, inscrits en chiffres. À chaque numéro est associé un montant en euros, inscrit en chiffres, parmi les montants suivants : 5 €, 10 €, 20 €, 50 €, 100 €, 500 €, 1 000 €, 10 000 €, 500 000 €, à l'exclusion de tout autre montant.

Il peut également être inscrit sous la zone cliquable un symbole « DIAMANT » ou un symbole « COURONNE », tels que représentés sur l'écran des règles du jeu. Le cas échéant, à chacun de ces symboles est associé un montant en euros, inscrit en chiffres, parmi les montants suivants : 5 €, 10 €, 20 €, 50 €, à l'exclusion de tout autre montant.

Il y a au total dix-huit numéros ou dix-sept numéros et un symbole « DIAMANT » ou un symbole « COURONNE » à découvrir.

4.4. Les numéros inscrits sous les deux zones de jeu ne peuvent être que des numéros de la liste suivante : 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, à l'exclusion de tout autre numéro.

Chacun de ces numéros ne peut pas figurer plus d'une fois au sein de la même zone de jeu

4.5. Le joueur clique sur la zone de jeu « NUMÉROS GAGNANTS » et découvre six numéros, conformément au sous-article 4.2.

Le joueur clique ensuite sur la zone de jeu « VOS NUMÉROS » et découvre conformément au sous-article 4.3. :

- Soit dix-huit numéros associés à un montant en euros ;
- Soit dix-sept numéros associés à un montant en euros et un symbole « DIAMANT » associé à un montant en euros ;
- Soit dix-sept numéros associés à un montant en euros et un symbole « COURONNE » associé à un montant en euros.

4.6. L'unité de jeu est composée de trois étapes de jeu dénommées « JEU 1 », « JEU 2 » et « JEU 3 ».

4.6.1. « JEU 1 »

4.6.1.1. Si le joueur découvre, parmi les dix-huit numéros inscrits dans la zone de jeu « VOS NUMEROS », un ou plusieurs numéros identiques à un ou plusieurs numéros de la zone de jeu « NUMEROS GAGNANTS », l'unité de jeu est gagnante et il remporte le ou les montant en euros associé(s) au(x) numéro(s) identique(s) découvert(s)

4.6.1.2. Le « JEU 1 » est perdant dans tous les autres cas.

4.6.2. « JEU 2 »

4.6.2.1. Si le joueur découvre, dans la zone de jeu « VOS NUMEROS », un symbole « DIAMANT », l'unité de jeu est gagnante et il remporte le double du montant en euros associé à ce symbole.

4.6.2.2. Le « JEU 2 » est perdant dans tous les autres cas.

4.6.3. « JEU 3 »

4.6.3.1. Si le joueur découvre, dans la zone de jeu « VOS NUMEROS », un symbole « COURONNE », l'unité de jeu est gagnante et il remporte le triple du montant en euros associé à ce symbole.

4.6.3.2. Le « JEU 3 » est perdant dans tous les autres cas.

4.7. A l'issue de ces opérations, si le joueur obtient plusieurs gains, les gains s'additionnent pour former un lot unique indivisible.

4.8. L'unité de jeu est perdante dans tous les autres cas.

Fait à Boulogne, le 21 novembre 2024.

Par délégation de La Présidente-directrice générale de La Française des Jeux

C. LANTIERI